

**DOSSIER D'INSCRIPTION
CONCOURS PROFESSIONNEL
D'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR
HOSPITALIER**
FILIERE ORGANISATION ET METHODES

NOM D'USAGE & PRENOM DU CANDIDAT

JOINDRE LES PIECES LISTÉES EN PAGE 2

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire (articles 34 et suivants). Elle garantit un droit d'accès et, le cas échéant, de rectification pour les données vous concernant, auprès du service organisateur du concours.

Cadre réservé au service "Concours "

Cachet d'arrivée

Remise AR

Contrôle

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font exclusivement par dossier

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

1. Le présent document dûment complété et signé	
2. Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre	
3. Un curriculum vitae détaillé sur papier libre	
4. Une copie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des états membres de l'Union Européenne recto-verso ou du passeport	
5. Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination	
6. Une note de quatre pages maximum dactylographiée présentant les stages effectués, les activités et les travaux réalisés ou auxquels le candidat a pris part ainsi que les enseignements qu'il en a tirés et, le cas échéant, un engagement personnel dans une activité associative ou extrascolaire à laquelle il a participé, ainsi qu'une lettre de motivation de deux pages maximum	
7. Et tout autre document pouvant étayer le dossier	

Tout dossier incomplet sera rejeté

